Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 25 novembre 2020

Impôt sur le revenu : qui gagne quoi ?



Retrouvez, commune par commune, le détail des baisses d'impôts sur le revenu pour les villes de Vaucluse ainsi que celles de la Grande Provence.

Avec la réforme du prélèvement à la source, le Gouvernement a voté la baisse du barème de l'impôt sur le revenu dans la loi de finances pour 2020. De fait, il a appliqué cette baisse dès janvier dernier, alors qu'elle ne l'aurait été qu'en 2021 avec l'ancien système. Cette décision est destinée à profiter aux ménages les plus modestes parmi les redevables de l'impôt sur le revenu. La mesure bénéficie à 17,3 millions de foyers fiscaux pour un montant total de 5,2 milliards d'euros, soit une baisse d'impôt moyenne de 300 € par ménage.

Davantage de baisse chez nos voisins

En Vaucluse, cette mesure a concerné 131 827 bénéficiaires pour un montant total de 39,14 M€ et un gain moyen de 297 € par ménages. A part les Alpes-Maritimes (296 € de gain par ménage), il s'agit du plus faible avantage en Provence-Alpes-Côte d'Azur (voir tableau I). Nos voisins du Gard (301 €), de l'Ardèche (302 €) et de la Drôme (305 €) affichent également des gains supérieurs au Vaucluse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Laurent Garcia le 25 novembre 2020

Dans le détail (voir tableau II), c'est à Gignac que cette baisse bénéficie le plus aux ménages du département (404 €), devant Sannes (376 €), Buisson (366 €), Saint-Marcellin-lès-Vaison (358 €) et Modène (353 €). Pour les principales villes du Vaucluse, ces diminution d'impôts s'élèvent à 301 € à Orange, 298 € à Bollène, 293 € à l'Isle-sur-la-Sorgue, 286 € à Vaison-la-Romaine, 282 € à Valréas, 281 € à Carpentras, 277 € à Apt, 274 € à Avignon et 267 € à Cavaillon.

Poursuite de la réduction des impôts

Enfin, pour le bassin de vie d'Avignon et la Grande Provence (voir tableau III) c'est Sauveterre qui bénéficie des plus importantes baisses (356 €), devant Chusclan (332 €), Rognonas (331 €), Pujaut (330 €), Rochefort-du-Gard (327€) et Boulbon (323 €).

Dans les principales villes alentours, ces diminutions s'élèvent à 304 € à Châteaurenard, 300 € à Bagnols-sur-Cèze, 298 € à Villeneuve-lès-Avignon, 291 € à Arles, Saint-Rémy-de-Provence et Beaucaire, 285 € à Tarascon ou bien encore 283 € à Nîmes.

« Depuis 2017, le Gouvernement a massivement et durablement baissé les impôts de tous les Français, explique Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance. Face à la période de crise que nous traversons, nous allons poursuivre la réduction des impôts pour tous les ménages. ».